

## L'élection présidentielle et la santé publique

# Les candidats prennent position sur la publicité pour l'alcool, le tabac et la vitesse

Cinq candidats à l'élection présidentielle ont répondu aux questions que leur avaient posées, il y a quelques semaines, un groupe de médecins hospitalo-universitaires (1) soutenus par les professeurs Jean Bernard, François Jacob et Jean Dausset, prix Nobel de médecine (*le Monde* du 24 mars 1988). C'est la première fois qu'un tel débat concernant les relations entre publicité et santé publique est ouvert de cette manière avant une élection présidentielle.

Trois thèmes avaient été retenus par le groupe des médecins : le tabac, l'alcool et la vitesse des véhicules automobiles (responsables au total de plus de cent mille morts par an en France), chacun étant analysé dans ses rapports avec la publicité. Il s'agissait notamment pour le groupe médical de démontrer publiquement que la promotion par la publicité de comportements contraires aux intérêts de la collectivité et de la santé de chacun est due à l'action de « groupes de pression agissant contre l'intérêt général », groupes de pression capables, dans les faits, d'imposer par diverses voies leur volonté aux partis et aux hommes politiques. « Cette situation imposait d'urgence une clarification du débat », explique le professeur Claude Got (hôpital Ambroise-Paré, Boulogne).

● **L'alcool.** Sur ce thème, tous les candidats ou presque sont favorables à une interdiction de la promotion par la publicité des boissons alcoolisées. Ces prises de position correspondent à l'amendement de M. Jacques Barrot, qui entendait interdire totalement les publicités s'imposant à tous (télévision, radios, cinémas et affichage) et qui autorisait la publicité dans la presse écrite

lorsqu'elle n'est pas destinée à la jeunesse. « *Le RPR ayant l'an dernier « torpillé » cet amendement au moment de la discussion de la loi à l'Assemblée nationale, la réponse de M. Chirac est la seule sur ce point à être totalement ambiguë, commente le professeur Got. Elle fait référence à un code de bonne conduite totalement factice, autorise le parrainage des activités sportives par les fabricants de boissons alcoolisées, tout en voulant interdire leur publicité dans les stands.* »

● **Le tabac.** Ce sont les réponses de MM. Raymond Barre, Jean-Marie Le Pen et, François Mitterrand qui se rapprochent le plus des thèses défendues par le groupe des médecins. M. Mitterrand soutient notamment la résolution du Parlement européen pour une interdiction de toute publicité pour le tabac. M. Chirac fournit des réponses tout à fait imprécises puisqu'ils ne fait en réalité que référence à la loi Veil de 1976 à propos de laquelle il formule le souhait... qu'elle soit rigoureusement appliquée.

● **La vitesse des véhicules automobiles.** Les réponses des candidats sont dans l'ensemble tout à fait imprécises à l'exception de celles de M. André Lajoie, favorable aux souhaits des médecins. « *Un accord entre les associations de consommateurs et des personnalités médicales reconnues aurait sur l'opinion publique un impact infiniment plus grand qu'une loi interdisant la publicité sur la vitesse* », fait-on valoir auprès de M. Mitterrand. M. Chirac prêche pour « *une concertation avec les constructeurs et les importateurs de véhicules automobiles* ». Quant à M. Le Pen, il est contre « *la suppression totale des publicités indiquant des possibilités de vitesse « illégale »* » et contre la mise en place de moyens techniques à bord des véhicules permettant le respect de la réglementation sur les limites de vitesse. Ces

réponses sont d'autant plus d'actualité qu'elles coïncident avec la spectaculaire progression du nombre des victimes de la route depuis le début de cette année (29 % d'augmentation en moyenne pour janvier et février). Une hécatombe due, notamment, selon le professeur Claude Got, aux levées des inhibitions d'un grand nombre de conducteurs, qui ne respectent plus la réglementation en espérant de prochaines mesures d'amnistie présidentielle.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le groupe des médecins est composé des professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana. Tous les candidats à l'élection présidentielle avaient été joints. Seuls MM. Barre, Chirac, Lajoie, Le Pen et Mitterrand ont répondu. Les réponses de M. Mitterrand sont signées de M. Bérégovoy, son directeur de campagne.

Les questions posées aux candidats étaient les suivantes :

● **TABAC :** « Etes-vous partisan d'une suppression totale de toutes les formes de publicité et de parrainage ? »

● **ALCOOL :** « Etes-vous partisan d'interdire la publicité pour les boissons alcooliques sur les supports qui s'imposent à tous (télévision, radio, cinéma, affiches) ? Etes-vous partisan d'accepter l'information (nom, conditionnement, prix) dans la presse non destinée à la jeunesse ? »

● **VITESSE :** « Etes-vous partisan d'une suppression totale des publicités indiquant les possibilités de vitesse « illégale » ? Etes-vous partisan d'obtenir le respect de la réglementation sur les limites de vitesse par des moyens techniques situés à bord des véhicules ? »